CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Commune d'Evolène

ZONE RESERVEE

01 - Evolène

ECHELLE : 1/2'500

Périmètre de la zone réservée

Espace Territoire sa
urbanisme & aménagement du territoire
Route de Chandoline 25 b, 1950 Sion
tel 027 323 67 52
fax 027 323 67 54
info@espaceterritoire.ch
www.espaceterritoire.ch
group

AZUR sàrl

Nax, août 2019

Décidé par le Conseil municipal d'Evolène en séance du 2.9.2019

La Présidente

Le Secrétaire

LEGENDE

PAZ Affectation agricole

- Friches, incultes, pierriers, moraines et glaciers
- Zones d'alpages
- Zones de pâturages et de fauches
- Aire forestière

PAZ Les zones de constructions

- Zone du centre des villages
- Zone extensive du vieux village forte densité 0.80
- Zone d'habitations du village de moyenne densité 0.60
- Zone d'habitations collectives de moyenne densité 0.60
- Zone d'habitations individuelles de faible densité 0.30
- Zone artisanale
- Zone mixte artisanale, commerciale et d'habitations 0.50
- Zone d'affectation différée
- Les zones non homologuées

PAZ Les autres zones

- Zone de constructions et d'installations publiques A, B, C
- Zone destinée à la pratique des activités sportives
- Zone de camping
- Zone de mayens
- Zone d'extraction
- Zone de dépôt des matériaux

Protection environnement

- Zone agricole protégée

Bâtiments

- Existant
- Construction en cours
- En cours de cadastration

4 4 4 7 6 5 5 8 9 12 12 10 11 10 13 13 14 14